

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 54 (1903)
Heft: 12

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Affaires de la Société.

Séance du Comité permanent, tenue à Zurich le 11 décembre.

1° Le Comité permanent discute l'emploi des intérêts du fonds de Morsier et décide de maintenir le mode admis jusqu'ici. On continuera à accorder des subventions aux agents et aux jeunes forestiers qui entreprendront des voyages scientifiques, à la condition que la demande en soit adressée au comité qui jugera dans chaque cas particulier. Voir à ce sujet année 1896, page 76.

2° Le président renseigne le comité sur les conférences demandées et qui auront lieu en février, dans les locaux de l'École polytechnique. Voir le programme donné à page 266.

3° Propagande en faveur de l'organe de la société. Celle entreprise il y a une année a donné, il est vrai, de bons résultats, mais ils pourraient être meilleurs. Il est donc dans l'intérêt de la société d'en tenter une nouvelle avec l'espoir que chaque membre voudra bien faire son possible pour gagner des abonnements et soutenir ainsi pécuniairement et moralement, l'œuvre entreprise à grands frais pour le bien de la cause forestière.

4° Réunion annuelle de 1904. Celle-ci aura lieu dans le canton du Valais, dans les environs de Brigue. Le comité local renseigne sur ce dernier point. Il est prié de faire le nécessaire en ce qui concerne les sujets à traiter et les rapporteurs à désigner.

5° Réception de nouveaux membres. En vertu des statuts, le Comité accepte les candidats suivants :

MM. Stirneman, G., forestier d'arrond. à Muri, Argovie; Bongard, Auguste, à Laufon, Berne.



Communications.

Les lince populi dans la Haute-Marne.

De tous les côtés la presse signale les dégâts causés par les *lince populi* (ou chrysomèles du peuplier) dans les oseraies de la Haute-Marne.

M. le ministre de l'Agriculture, ému des plaintes des propriétaires d'oseraies, a constitué une commission en vue de rechercher les moyens les plus pratiques pour combattre ces terribles insectes. De plus, il a rédigé une récente circulaire indiquant comme remède au mal la protection des oiseaux insectivores. On doit savoir gré à M. le Ministre de son inspiration; les oiseaux insectivores sont seuls capables de détruire ces myriades d'insectes.

Les dégâts causés dans les oseraies de la Haute-Marne, en 1902, par les *linæ populi* qui, s'attaquant non seulement aux oseraies, mais encore aux peupliers, aux saules, enfin à tous les salicinés, sont évalués à plus de 400,000 francs. Ce chiffre formidable n'a rien qui doive surprendre. Chez moi personnellement, dans mes 30 hectares de pépinières de peupliers suisses, dits *Eucalyptus*, les *linæ populi* m'ont fait pour plus de 50,000 francs de dégâts. J'ai eu plus de 100,000 plants complètement dévorés et 2 ou 300,000 plus ou moins gravement atteints. Dans un moment, vers le mois de juin, j'étais complètement désespéré; je croyais toutes mes pépinières totalement perdues.

Mais heureusement, dans certaines parties, les insectes ont tout à coup disparu; on les ramassait morts ou mourants par poignées au pieds des jeunes plants. Une épidémie était survenue, produite peut-être par la trop grande agglomération des insectes, comme il s'en produit presque toujours dans les grandes agglomérations soit d'hommes soit d'animaux. Et puis, n'ayant plus rien à manger, ils sont peut-être morts de faim?

La pousse d'août a été assez bonne, les dégâts ont été heureusement circonscrits dans certaines parties. J'ai même eu quelques pépinières qui sont restées complètement indemnes.

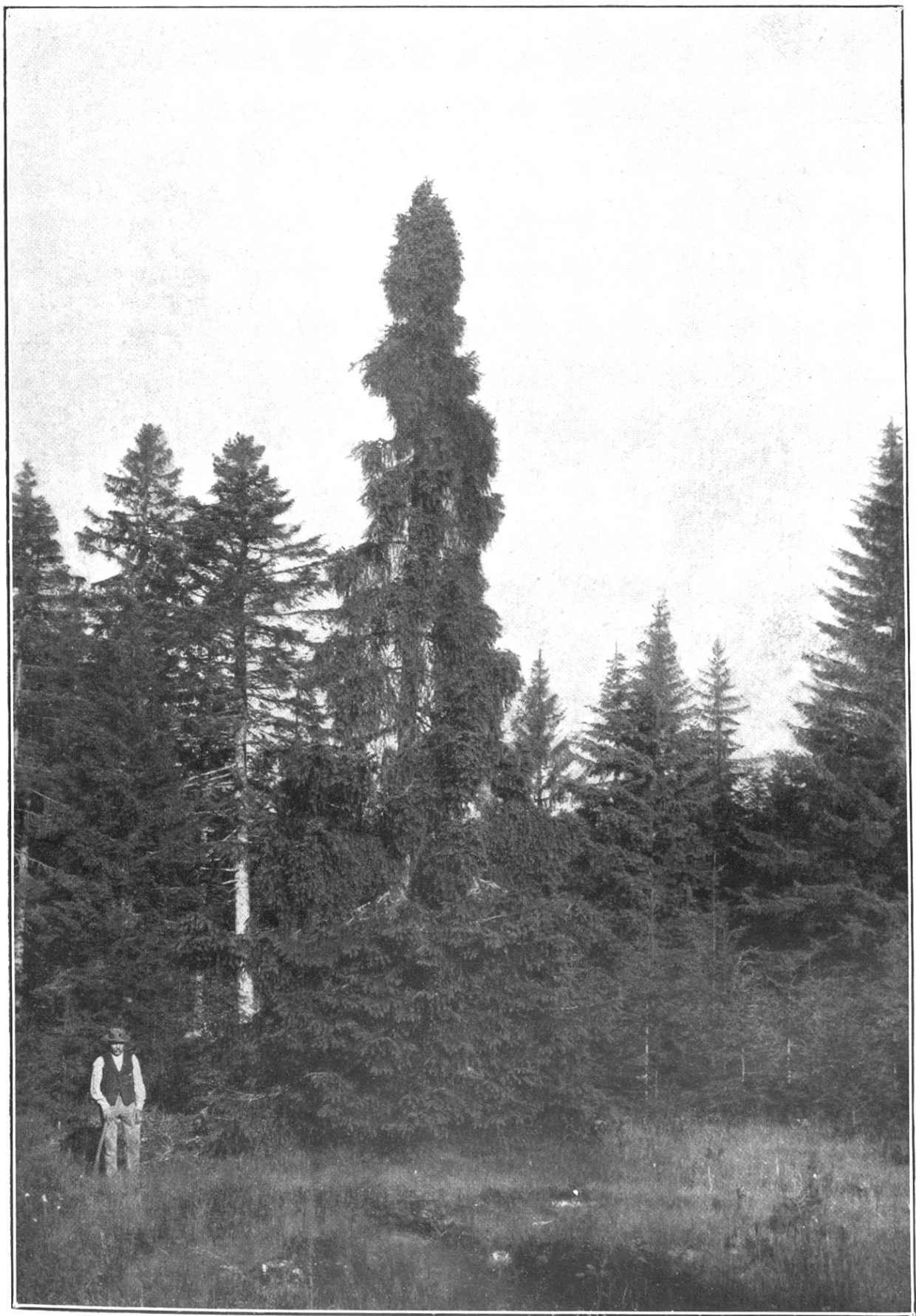
Je peux donc parler des *Linæ populi* en connaissance de cause car depuis plus de vingt ans je leur fais une guerre implacable.

J'ai jeté, il y a déjà longtemps de celà, dans la presse, le cri d'alarme contre ces insectes dans l'espoir qu'une âme charitable viendrait à mon secours et m'indiquerait le moyen de me débarrasser de mes ennemis. J'ai bien reçu de France et de l'étranger plusieurs recettes plus ou moins fantaisistes dont aucune n'était pratique pour une grande culture. Ne sachant plus à quel saint me vouer, j'ai badigeonné de coaltar le pied de mes jeunes plants. J'ai bien réussi à garantir mes arbres contre les *linæ* mais je les ai tués avec le coaltar. Le remède était pire que le mal.

Le coaltar est inoffensif sur de vieux arbres à écorce dure et épaisse, mais il est mortel pour les jeunes arbres à écorce tendre. C'est après cet essai malheureux du coaltar que j'ai fait ramasser à la main les insectes avant la première ponte.

La *linæ populi*, qui fait en ce moment tant parler d'elle appartient à la grande famille des Chrysomélides. Elle est de forme ovale, d'une longueur de 8 à 10 millimètres. Le corps est d'un rouge pâle avec deux points noirs à leur extrémité; à l'état de nymphe elle passe l'hiver en terre, la plupart du temps au pied des jeunes peupliers et à une grande profondeur pour n'avoir rien à craindre de la gelée; ainsi à ce moment, on en trouve en arrachant les jeunes plants de peupliers, ce qui n'a rien de rassurant pour l'année suivante.

Vers la fin de mars, dans les premiers beaux jours du printemps, les nymphes qui ne volent presque jamais, courent assez rapidement le long du tronc et des branches à la recherche des bourgeons qui veulent



L'épicéa colonnaire du Creux au Moine au Pouillerel,
près de la Chaux-de-Fonds.

épanouir; c'est toujours celui de la flèche qu'elles commencent par attaquer, attendu qu'il part le premier et qu'il est le plus tendre. Après avoir dévoré les bourgeons, à mesure qu'ils apparaissent, elles s'en prennent à l'écorce et même au bois.

La femelle, très féconde, dépose vers le fin de mai, sur le revers d'une feuille, une cinquantaine d'œufs agglutinés d'une couleur rougâtre, puis meurt.

Les larves éclosent au bout de quelques jours; elles sont d'une couleur noirâtre, avec six pattes et exhalent une odeur repoussante. Elles commencent immédiatement leur œuvre de destruction, réunies toutes ensemble; elles dévorent le parenchyme de la feuille qui les a vu naître, en ne laissant que les nervures, elles se séparent pour aller chacune de leur côté dévorer tout ce qui tombe sous leur dent; les feuilles, les jeunes pousses, l'écorce, le bois même, tout leur est bon.

Lorsque les larves ont acquis leur développement, on voit, de chaque côté du dos, deux rangées de glandes noirâtres. Au moindre toucher, ces glandes, sous l'effet sans doute d'une irritabilité excessive de l'insecte, se gonflent spontanément, deviennent blanches comme neige et laissent échapper, comme un petit jet de vapeur, un venin qui brûle les feuilles de peuplier et occasionne aux mains des plaies souvent très graves, s'il tombe sur la plus petite écorchure.

Après avoir accompli leur œuvre de dévastation elles passent à l'état de chrysalide, alors elles prennent une forme conique, qui est produite par le grossissement exagéré de leur abdomen et se suspendent le plus souvent sur le revers d'une feuille, pour se transformer en nymphe. Voilà une seconde génération qui va recommencer les mêmes ravages que la première, jusqu'aux gelées.

La *linæ populi*, si terrible pour les pépinières de peupliers ne fait aucun mal au peupliers isolés, plantés à demeure. Je n'ai jamais remarqué chez moi dans mes avenues qui renferment une vingtaine de mille peupliers Suisses dit *Eucalyptus* de tous les âges un seul arbre souffrir des attaques de ces insectes; on voit bien quelquefois par ci par là, dans les basses branches, des feuilles dont le parenchyme a été dévoré par les jeunes larves et dont les nervures forment une espèce de dentelle.

La prédilection des *linæ populi* pour les pépinières, s'explique jusqu'à un certain point. Les pépinières leur offrent une abondante nourriture en feuilles et en jeunes pousses bien tendres, qu'elles peuvent dévorer à leur aise, à l'abri des vents en sortant de leur gîte.

Les ramasseurs ont constaté ceci: En temps ordinaire les *linæ populi* montent dans les jeunes plants de 9 à 10 heures du matin et rentrent la nuit sous terre au pied du peupliers; mais pendant les grandes chaleurs elles descendent vers 11 heures, sans doute pour faire la sieste et ne remontent que vers 3 à 4 heures pour redescendre pendant la nuit.

Les gros et grands peupliers, au contraire, n'offrent aux linæ que des feuilles dures difficiles à atteindre; les vents les font tomber puisqu'elles ne volent presque jamais si ce n'est par un temps doux et calme, et encore à peu de distance. Et puis il est possible que monter à pattes dans les grands peupliers, et en redescendre de même, pour aller faire chaque jour leur sieste habituelle, soit au-dessus de leurs forces.

Les femmes et les enfants ramassent les linæ à la main sur les branches ou sur les feuilles. Elles se laissent prendre facilement sans chercher à se sauver, mais cependant certains jours quand elles voient la main arriver sur elles, elles se laissent tomber, toujours sur le dos et font le mort pendant quelques instants. Lorsque les jeunes peupliers sont trop hauts on fait tomber les linæ en frappant, avec un petit bâton un coup sec sur le tronc du peuplier. Pour les trouver, il faut un sol sans herbe, car s'il y avait de l'herbe on ne pourrait plus les voir, attendu qu'elles sont presque de la couleur de la terre.

Les ramasseurs se servent d'un litre avec un petit entonnoir dans le goulot. Chaque litre contient environ 8,000 insectes qu'on fait mourir en versant de l'eau bouillante dans le litre et en bouchant hermétiquement.

Il faut à tous prix pour atténuer les dégâts, que les linæ soient ramassées avant la première ponte. En supposant que sur 8,000, il y ait moitié femelles, soit 4,000, si chaque femelle produisait une moyenne de 50 larves, un seul litre d'insectes amènerait donc la destruction de 200,000 larves. Mille litres, deux milliards.

Je paie tantôt 1 fr. 50 tantôt 2 et jusqu'à 3 fr. le litre ce qui finit par faire une somme assez rondelette. Dans certaines années, j'ai payé jusqu'à 1,800 francs sans pouvoir arriver à me débarrasser entièrement de ces terribles insectes mais j'ai certainement atténué le mal. L'année 1902 a été particulièrement marquée par la plus terrible invasion que j'aie vue jusqu'à présent. Je suis bien persuadé que si je n'avais pas fait ramasser une quantité prodigieuse de nymphes avant la première ponte, j'aurais eu à supporter une perte encore bien plus considérable. (L'année 1903 a été marquée par une invasion un peu moins forte, j'ai payé 800 litres ce qui représente la destruction de deux cent millions de larves.)

J'ai remarqué plusieurs fois dans certaines années, des invasions formidables de linæ, puis l'année suivante, on n'en voyait presque plus.

J'ai encore remarqué que les linæ peuvent très bien vivre sur d'autres végétaux que les Salicinés; l'année dernière, j'en ai trouvé sur les vignes, sur les pommiers. J'ai même vu des jeunes pommiers complètement dévorés.

Il en est des *linæ* comme des vers blancs qui, dans certaines années, font d'effroyables ravages et dans d'autres années n'en font que de très minimes.

Voilà ce que je sais sur la nouvelle plaie d'Égypte apportée par les *linæ populi*.

Pontvallain (Sarthe), le 6/9 1903.

C. Sarcé,
ancien notaire,
Membre de la Société des agriculteurs
de France.

Les noms des végétaux dans les noms des lieux de la Suisse française.

Notre collaborateur, M. M. Jaccard, professeur à Aigle, vient de faire paraître une étude sur les noms de végétaux dans les noms de lieux de la Suisse française. Quoique celle-ci appartienne plutôt au domaine de la linguistique et de l'étymologie, elle offre néanmoins quelque intérêt au botaniste et au forestier. En effet, plusieurs des indications données par ces noms de lieux nous mettent sur la trace d'une dispersion plus étendue autrefois qu'aujourd'hui de certains arbres; d'autres nous parlent de cultures aujourd'hui disparues; les unes et les autres nous fournissent des renseignements des plus utiles pour la géographie botanique.

Naturellement, ce sont les arbres et surtout les arbres forestiers qui fournissent le plus grand nombre de noms de localités. On aurait pu penser que les arbres fruitiers en donneraient davantage, vu leurs rapports plus étroits avec l'habitation de l'homme. Il n'en est rien et les noms des arbres de nos vergers ont servi bien plus rarement à dénommer des localités que des arbres sauvages. Cela se comprend. Ce n'est qu'après que l'endroit était habité et par conséquent dénommé souvent d'après les arbres qui y croissaient spontanément à son arrivée: tilleuls, ormes, érables, bouleaux, que l'homme y introduisait les arbres fruitiers. A la longue seulement, quand il fallut dénommer des subdivisions de territoire, des „parchets“, des mas particuliers, on les a désignés par des mots dérivés de noms d'arbres fruitiers. Ces localités sont donc nécessairement plus rares, et ont été dénommées postérieurement.

Après les arbres, une certaine quantité d'arbrisseaux et d'arbustes, même les plus humbles, ronces, myrtilles, etc., ont fourni des noms de localités, en nombre décroissant proportionnellement à leur taille ou à leur fréquence.

Les végétaux herbacés ont apporté leur part à cette formation des noms de lieux: telles sont d'abord les plantes cultivées, céréales, chanvre, lin, rave, lentille; mais on rencontre surtout, en bien plus grand nombre, pour la même raison que nous avons signalée plus haut à propos des arbres, des noms locaux dérivés de noms de plantes herbacées, croissant en société. En effet, pour qu'un nom d'herbe ait servi à dénommer une localité, il faut qu'elle y ait formé un trait du pay-

sage, un élément caractéristique de la végétation; telles sont parmi ces plantes sociales couvrant de vastes espaces de leurs innombrables individus, les roseaux, les laïches, les joncs, les fougères. Si la plante ne croît pas en nombre suffisant pour attirer l'attention du colon qui vient s'établir dans une terre encore inoccupée, il est évident que son nom ne pourra pas servir à désigner la localité. C'est ainsi que certaines étymologies, sont d'emblée à rejeter, car il faut encore naturellement que les conditions de terrain, d'altitude et de climat conviennent à la plante dont on veut dériver le nom d'une localité.

Enfin, quant aux végétaux introduits dans les temps modernes, lilas, acacia, cèdre, etc., ils n'ont naturellement pas donné naissance à des noms de localités et restent en dehors de l'étude entreprise.

Rappelons qu'un travail analogue sur les noms de lieux de la Suisse allemande a été entrepris par M. le prof. Brandstetter, sous le titre „Die Namen der Bäume und Sträucher in Ortsnamen der deutschen Schweiz.“

Nous ne pouvons pas suivre l'auteur dans son intéressant travail. Nous nous contentons donc de prendre deux exemples qui donneront une idée des questions qui se rattachent à l'étude entreprise.

Fagus sylvatica, le hêtre, en patois *Fau, Fou, Fohi, Fohira*. Le collectif latin *Fagetum*, donne à son tour *Fahy, Fay, Fey*, les diminutifs *Faël, Fayet, Fayaulaz*. L'auteur cite 75 localités distribuées un peu partout dans la Suisse française.

La distribution des localités valaisannes est intéressante. Elle montre que depuis que la contrée est habitée, la limite du hêtre à l'Est, n'a pas changé. Les localités les plus orientales citées, sont à l'Ouest de Nendaz, en face de la vallée de la Lizerne; c'est encore la limite aujourd'hui. On sait, en effet, que, tandis que le centre du Valais, de Martigny à Grächen et même à Zermatt, a tous les caractères d'un climat extrême, le Valais extérieure offre un climat plus égal. L'été y est moins chaud que dans le centre; par contre, l'hiver y est plus doux, grâce au fœhn qui descend de la vallée de l'Entremont et aux vents d'ouest qui remontent la vallée après s'être réchauffés sur le lac. Ces deux traits particuliers du climat, pluies plus abondantes et température plus égale, amènent de grands contrastes dans la végétation.

Le premier à signaler, c'est la rareté du mélèze et l'abondance du hêtre, formant forêt dans la région inférieure, du lac à St-Maurice. Le hêtre, l'arbre des extrêmes modérés, a besoin d'un haut degré d'humidité, et par conséquent évite les contrées qui ont un climat continental prononcé. Voilà pourquoi cet arbre ne pénètre pas en Valais, au-delà de la région où les vents d'ouest, remontant la vallée du Rhône depuis le Léman, lui apportent l'humidité nécessaire.

Vites vinifera, vigne commune, en patois *vegna*. L'importante culture de la vigne a servi à dénommer de nombreux hameaux et lieux-dits: Vigny, de *vinetum*, lieu planté en vignes, Vegny ou Vegney, formes

patoises et les diminutifs Vigneules et Vignols de *vineolas*, petites vignes, vieux français vignole.

Un autre mot employé dans la désignation de fréquents lieux-dits et qui montre que la vigne était cultivée jadis dans des lieux où elle est inconnue aujourd'hui, c'est le mot de Hutins ou Huttins, Utins, Uttins, français, hautain, nom donné aux vignes grim pant sur des arbres morts auxquels on a laissé les grosses branches, mode de culture très employé autrefois et usité encore sur la rive méridionale du Léman, aux environs d'Evian.

Quelques chartes nous renseignent sur l'ancienneté de la culture de la vigne en différentes localités. Ainsi nous trouvons 1177, Surpierre, 1226, Cully ou Riez, 1232 Lavey, etc. On remarque en outre un certain nombre de localités où la vigne est aujourd'hui inconnue, il y avait sans doute là des vignes autrefois. Ce recul est le même que dans le canton de Vaud, dans le Valais et partout en Suisse où la vigne se cultivait au moyen-âge, en quantité de lieux où elle est aujourd'hui inconnue. Nous trouvons dans le Haut-Valais des Weingarten, correspondant de Vigny, dans des lieux où la vigne a dès longtemps disparu, Naters et Mörel. Nous trouvons dans Furrer, histoire du Valais, à l'an 1247, un acte de vente d'une vigne, près Aermen, à 1249 m.!

Ce recul ne doit pas être attribué à un changement dans le climat qui serait devenu plus rude, mais uniquement à des circonstances économiques, les mêmes qui, aujourd'hui, amènent une diminution considérable dans la culture des céréales, et même sa disparition complète dans certaines régions. et la transformation des champs en prairies.

On voit, par ces deux exemples, l'intérêt qui se rattache à l'étude entreprise par M. Jaccard.



Rapport sur la récolte des graines forestières.

Prix courant de la maison *Vilmorin-Andrieux*, Paris.

	le kilog.
<i>Sapin</i> commun ou argenté. <i>Abies pectinata</i> *	Fr. —. 75
<i>Sapin</i> Epicea. <i>Picea excelsa</i>	" 2. 60
<i>Pin</i> sylvestre. <i>Pinus sylvestris</i>	" 6. 60
— maritime. <i>Pinus maritima</i>	" 1. 10
— — des Landes. <i>Pinus maritima</i> var. <i>des Landes</i> **	" 1. 15
<i>Bouleau</i> commun. <i>Betula alba</i> (<i>rare</i>)	" —. 75
<i>Érable</i> Sycomore	" —. 60
<i>Frêne</i> commun. <i>Fraxinus excelsior</i>	" —. 50
<i>Tilleul</i> de Hollande. <i>Tilia platyphylla</i>	" 1. 50

* Nous appelons l'attention sur cet article qui est de qualité exceptionnelle cette année (*plus de 65 graines bonnes sur cent au coupage*) et dont le bas prix permet de tenter des semis à très bon compte.

** L'humidité excessive de l'été a nui considérablement à la qualité des graines de Pin maritime. Les lots que nous offrons, exempts de graines germées, lèvent au moins 90 0/0.



Chronique forestière.

Confédération.

Dans la liste des candidats forestiers déclarés éligibles à un emploi forestier supérieur nous avons omis le nom de

M. *Huonder* J., de Rabiüs, Grisons.

Nous nous empressons de réparer cet oubli.

Cantons.

Berne. *Responsabilité civile en cas d'accident.* Le Conseil d'Etat du canton de Berne vient de ratifier une convention passée entre la Direction des forêts et la compagnie d'assurance Helvetia, à Zurich. Cette dernière prend lieu et place de l'administration cantonale et supportera tous frais quelconques, résultant d'accidents survenus au cours de travaux subventionnés par le canton et par la Confédération.

L'exemple de Berne mérite d'être imité ailleurs. Nous l'avons déjà dit en son temps: il est plus nécessaire d'assurer contre la perte de leur faculté de travail des personnes qui nous rendent service et qui n'ont que cette faculté pour toute fortune, plutôt que d'assurer contre l'incendie une maison de plaisance ou un mobilier de luxe.

Grâce aux dispositions généreuses de la nouvelle loi fédérale, la question de l'assurance des agents forestiers supérieurs et subalternes, ceux du moins qui sont au bénéfice des subventions fédérales, vient de faire un pas en avant. Mais ce n'est qu'un premier pas et d'ici à peu de temps, nous en avons la certitude, ce sera la caisse des veuves et des orphelins, institution à laquelle le Comité permanent de la Société des forestiers suisses, voue une sollicitude toute particulière.

Au tour maintenant de nos ouvriers qui attendent depuis si longtemps.

Schwyz. M. U. Schedler, forestier cantonal à Schwyz, vient de fêter son 80^e anniversaire, ce qui correspond à une activité forestière de plus de 50 ans. Nos félicitations.

Nouvelles du personnel.

Argovie. M. G. Brugisser, gérant des forêts de la ville de Bremgarten, passe au V^e arrondissement cantonal, avec siège à Zofingen (en remplacement de M. W. Schwarz, décédé).

Schaffhouse. M. G. Brugger, de Berlingen, Thurgovie, expert forestier est nommé gérant des forêts de la ville de Stein sur le Rhin (en remplacement de M. Hartmann, démissionnaire).